



Aussac-Vadalle, le 01 avril 2021

Monsieur LEFRANC Nicolas
Madame RIFFAUD Mélissa
45 Rue du Château d'Eau
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : Scolarisation de votre enfant LEFRANC- RIFFAUD Soan

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande du 28 mars 2021, je vous informe que j'émets un avis favorable à votre demande de dérogation d'inscription de votre enfant, Soan LEFRANC RIFFAUD au sein de l'établissement scolaire maternel François LASSAGNE dans la commune de Linars, sous condition que cette dernière ne nous demande pas de participation financière pour les frais de fonctionnement de votre enfant.

En effet j'avais accepté en 2018 la scolarisation de votre fille Lola dans les mêmes conditions compte tenu de vos situations professionnelles au sein de la mairie de Linars.

Je reste à votre disposition pour complémenter votre information si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : mairie@aussac.vadalle.fr

Internet : www.aussac-vadalle.fr